

Département des métiers de la construction, Bureau canadien, FAT-COI (613) 236-0653
Affaires gouvernementales et réglementaires

Faites-nous parvenir vos commentaires à :
csmillie@buildingtrades.ca

Dans ce numéro

Espérons qu'il ne s'agit pas d'un poisson d'avril

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

<http://www.actionplan.gc.ca/eng/index.asp>

www.recovery.gov

À paraître bientôt –
visitez :

www.stimuluswatch.ca

Articles à paraître

Que signifie de façon réaliste un gouvernement Obama pour le Canada et notre commerce ?

Consultez ce rapport publié par le Conseil sectoriel de la construction



Impact of Fiscal Stimulus.pdf

(Double cliquer sur l'icône)



La Boussole du gouvernement : « votre guide pour savoir où se dirige le Canada »



Poisson d'avril ou.... Réalité ?

Le 1er avril 2009 est la date légale à laquelle le gouvernement peut injecter des fonds en vue de stimuler l'économie. La fédération canadienne des municipalités (FCM) a dernièrement présenté une longue liste de projets « pelle en main » partout au Canada, prêts à recevoir du financement du gouvernement fédéral. La plupart de ces projets requièrent deux ou trois signatures – une pour chaque partenaire financier. Quelque part, quelqu'un est en droit de se demander si cet argent promis ne circulera jamais en raison de la baisse de confiance et de l'insuffisance des revenus des partenaires provinciaux et municipaux. Le gouvernement fédéral a clairement annoncé qu'il ne s'engagerait pas seul dans ces projets – nous risquons de ne recevoir aucun stimulant financier tandis que chacun discute afin de savoir qui paiera quoi. Il nous reste à constater à quels types de mesures de responsabilisation les libéraux s'attendent du

gouvernement. Le premier rapport sur le budget du gouvernement pour 2009 a été déposé cette semaine et il manquait de substance. Techniquement, lorsque le rapport fut déposé, la Loi d'exécution du budget (C-10) n'était toujours pas promulguée.

Alors comment saurons-nous quand les fonds incitatifs seront mis en circulation ? Comment saurons-nous à qui ils sont destinés et comment en bénéficiera le Canada ? Si financé tel qu'énoncé, cet ensemble de projets constituera le plus grand programme de dépenses jamais entrepris par un gouvernement canadien.

Tous les Canadiens doivent veiller à ce que les promesses en matière d'intervention se transforment en obligation d'agir de la part du gouvernement. Il existe un certain nombre de sites Web aux États-Unis qui proposent des projets /des exigences en matière de dépenses en infrastructures et en investissements communautaires. Ces types de sites Web sont pertinents – même la

Maison-Blanche dispose de son site www.recovery.gov qui communique de façon particulièrement efficace les mesures entreprises et leur destination.

Le Canada doit disposer d'une telle mesure qui contraint le gouvernement à réfléchir aux effets à long terme des sommes qu'il investit – les Canadiens méritent une approche non partisane et pas de nature « assiette au beurre » en ce qui concerne le budget incitatif. Au cours des prochains mois, ayez votre communauté à l'œil et tenez-vous au courant du nombre d'heures-personnes que votre section locale fournit. Surveillez les apprentis dont vous avez la responsabilité et assurez-vous qu'ils sont employés ou alors gardez le contact avec eux s'ils n'ont pas de travail. Tenez-vous au courant du nombre de formations (entrées et sorties) et faites-nous les connaître. Le Bureau canadien s'intéresse à votre niveau d'emploi de façon aussi bien générale que particulière pour la prochaine année.

Restez en ondes à cette chaîne pour plus d'informations qui nous intéressent tous – vos membres et votre secteur de l'industrie ont trop d'intérêts en jeux pour ne pas y porter attention. On nous a demandé de participer à ce partage d'informations sur www.stimuluswatch.ca où nous présenterons les informations au niveau local – ces informations apporterons des renseignements en temps réel et au niveau communautaire sur la façon dont les dépenses du gouvernement viennent en aide à votre famille.

Surveillez-le bien le 15 avril 2009.



Le DMC, Bureau canadien veut connaître :

- Les niveaux d'emplois dans votre section locale et dans l'industrie de votre communauté
- La liste des sans-emploi
- Le nombre d'apprentis dans votre section locale
- Les nouveaux grands projets de construction dans votre municipalité
- Les lieux où se trouve le travail et qui en est l'entrepreneur

Restez en ondes pour un support d'information officiel !

